



Contact téléphonique avec la DASEN Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale

Nous avons eu un échange téléphonique avec la Directrice Académique la semaine dernière.

La FCPE Sarthe a pu partager ses inquiétudes et poser des questions diverses sur la situation actuelle, sur les protocoles et la sécurité des enfants en cette période. Nous partageons ici quelques points abordés :

- Le CDEN qui doit valider les dispositifs de carte scolaire, les fermetures et ouvertures de classe aura lieu au mois d'août.

La période de réserve due aux élections municipales oblige à une période de suspension de ce type de travaux. Dès lors la DASEN nous a annoncé une réunion au mois d'août 2020.

- Suite à notre questionnement concernant les situations de suspicion ou de cas confirmés de COVID 19 ces dernières semaines dans des établissements scolaires, nous souhaitons savoir quelle était l'organisation du protocole de gestion par les services de l'Etat.

La gestion du protocole est entièrement réalisée par l'Agence Régionale de Santé ARS. Avant le confinement, la gestion des difficultés se réalisait par des fermetures d'établissement car le matériel permettant des mesures strictes n'était pas disponible. Maintenant que les masques, gants et dispositifs de nettoyage sont mis en place, les risques de contamination sont moins forts. Ainsi, l'ARS travaille sur les risques réels et travaille avec les acteurs de l'éducation pour vérifier s'il est nécessaire de fermer une école.

L'ARS a publié un protocole spécifique de communication où elle indique qu'elle communique les informations au Maire, au Préfet et aux services de l'Éducation Nationale. Dans les cas de suspicion, les tests sont demandés par les médecins si la suspicion se révèle réelle, les résultats peuvent tarder. Néanmoins, l'ARS travaille sur la détermination des contacts à risque, des tests sont demandés et l'ARS prend la décision de communiquer au Préfet le besoin d'action dans l'établissement. Dans un cas de nécessité de communication envers d'autres membres de la communauté éducative, l'ARS demande au chef d'établissement de communiquer les informations aux familles au travers de l'espace numérique, par le site internet d'établissement. Concernant le personnel, la DSDEN travaille également sur cette communication.

- Certaines remontées de terrain nous faisaient part de difficultés à obtenir l'attestation stipulant que l'enfant n'était pas reçu tous les jours.

La DASEN invite les parents à prendre contact avec les directeurs d'école et principaux. Néanmoins, il est possible de contacter les inspecteurs IEN en cas de difficultés à obtenir le document.

- Concernant la cartographie des écoles du Département qui ont rouvert, la DASEN confirme une ouverture totale des écoles depuis le 8 juin.

- Sur les questions de transport, la FCPE interpellait sur les difficultés pouvant naître des rotations plus rares dans certaines zones, en particulier dans les zones rurales.

La DASEN a fait un point avec Mme LATOUCHE sur ce sujet. Aucun problème particulier n'a été soulevé. Une demande précise a été faite aux établissements scolaires afin d'être plus conciliants sur les horaires car certaines rotations de transport en commun provoquent des arrivées plus tardives.

- La mise en place des ouvertures de classe a été problématique, selon la FCPE et certains parents se sont vus refuser l'intégration des enfants dans les écoles.

La Directrice rappelle la difficulté, dans certaines écoles du 1^{er} degré, due aux sens de circulation difficiles à mettre en place dans certains locaux. L'adaptation a été difficile. En Maternelle, jusqu'à il y a quelques semaines le nombre de 10 élèves par classe était la règle. Cependant, dans la dernière Foire aux questions FAQ, il n'y a plus de chiffre et la nouvelle règle de distanciation est fonction de l'espace disponible et non plus un nombre limité d'élèves.

La nouvelle situation née des propos du Président, ce dimanche, doit imposer de nouvelles dispositions.

Une des limites aujourd'hui réside dans la difficulté de réunir un nombre conséquent de membres du personnel communal pour permettre l'observation du protocole.

La réflexion sur l'assouplissement du protocole est lancée, en concertation avec le Recteur, mais nous sommes en attente de réponses plus spécifiques depuis ce dimanche.

La DASEN rappelle la possibilité, par exemple, pour les PS notamment, de placer des enfants en sieste dans les salles de classes qui auront été désinfectées pendant le repas.

- La FCPE Sarthe a rappelé son attachement à l'amélioration à apporter concernant la tenue des toilettes et la qualité de l'air dans nos écoles.

Madame Galeazzi a montré son attachement à cette réflexion. La question des toilettes est sur une voie d'amélioration, même si la gestion des locaux est sous la responsabilité des municipalités. Concernant la qualité de l'air, il s'agit d'un travail à mener.

- Concernant les examens, le travail de la Direction des Examens et Concours (DEC) se réalise afin de retrouver des résultats aux examens (DNB et Bac notamment) cohérents avec les pourcentages des établissements lors des dernières années.

L'idée est de faire que les examens ne soient pas déséquilibrés cette année. La DEC travaille sur le mode d'appréciation des résultats, pour éviter des pourcentages trop bas ou trop élevés. Pour l'instant, les données révèlent un pourcentage plus bas que d'habitude et les services du Rectorat réfléchissent à la mise en place d'une harmonisation des plus positives pour les élèves passant un examen cette année.

- La FCPE Sarthe a rappelé son inquiétude concernant les E3Cn°1 qui n'ont pu être réalisées en début d'année.

A ce jour, la DASEN n'a pas de réponse, ni de calendrier à annoncer. Une réflexion est néanmoins menée depuis l'avant confinement sur une réorganisation des épreuves. La possibilité de faire passer les E3Cn°1 aux élèves à la rentrée de septembre est l'une des pistes de travail. Nous avons rappelé le besoin de prévenir les élèves concernés au plus tôt.

- Certains établissements ont fait remonter des difficultés concernant les remplacements d'enseignants lors du confinement et des enseignements absents dans l'offre du CNED.

Nous avons interpellé sur ce sujet. La DASEN nous a assurés sur une remontée de nos préoccupations, par exemple, sur des cours à distance dans le domaine technique des baccalauréat technologiques. De plus, elle a garanti relancer une étude sur les arrêts et le manque d'enseignants dans le 2nd degré. En effet, elle a garanti un suivi réel dans le 1^{er} degré ces derniers mois et une plus grande difficulté de suivi sur le 2nd degré.

Les administrateurs FCPE Sarthe.